

Département de la MANCHE



☎ : 02 33 56 62 54

@ : mairie.quibou@wanadoo.fr

Site internet : www.quibou.fr

Compte rendu Conseil municipal du 08 avril 2024

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres absents : 4

Le huit avril deux-mille vingt-quatre à vingt heures le conseil municipal, légalement convoqué mention faite de l'ordre du jour, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roland COURTEILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Roland COURTEILLE, Roland BOULANGER, Céline BANCAUD, Béatrice LEHODEY, Françoise LE CORRE, Julien COCHET, Estelle GLOAGUEN, Stéphane GERMAIN, Annie LEPRINCE, Evelyne SURVILLE et Julien MOTTIN.

Absents : Messieurs Emmanuel POULAIN, Christophe CLERGÉ, Dominique FAION et Madame Corinne FERGANT.

Monsieur Roland BOULANGER est désigné conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoires pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Date de la convocation et de son affichage : 03 avril 2024.

01 - Demandes de subventions

Le conseil municipal examine les demandes de subvention. La décision est prise de reconduire le même montant et les mêmes bénéficiaires qu'en 2023, soit les aides suivantes :

• Banque alimentaire	200 €
• Secours catholique	60 €
• Secours populaire	60 €
• Restau du cœur	60 €
• Animathèque	240 €
• Quibou en fête	1000 €
• Association des aveugles	60 €
• Ligue contre le cancer	60 €
• SPA	60 €
• Téléthon	60 €

Cette décision est prise à l'unanimité.

02 - Vote des taux

Monsieur le maire rappelle que, par délibérations N° 17 du 16 mars 2022 et n° 24 du 13 avril 2022, le conseil municipal a adopté une évolution de 1,5 % par an des taux de la taxe foncière sur le bâti, la taxe foncière sur le non-bâti et la taxe d'habitation.

Le tableau qui suit est présenté au conseil municipal pour examen et études des taux des impôts directs locaux pour l'exercice 2024.

Après examen, les taux suivants sont adoptés à l'unanimité par le conseil municipal :

• Taxe foncière sur le bâti :	37,42 %.
• Taxe foncière sur le foncier non bâti :	22,61 %.
• Taxe d'habitation :	8,43 %.

Simulation des taux des impôts directs locaux du 02/04/2024

Collectivité : C420 QUIBOU Année : 2024

Taxes	Taux N-1 des EPCI	Taux N-1 des syndicats	Taux à ne pas dépasser	Taux N-1 de la collectivité	Bases prévisionnelles pour N	Produit fiscal à taux constants
TFB	4.51		110.12	36.87	514 600	189 733
TFNB	10.85		116.20	22.28	199 100	44 359
TH	12.23		48.90	8.31	35 700	2 967
					TOTAL	237 059

Produit Fiscal attendu		
Produit proposé	Variation proposée en %	Variation proposée en produit

Variation proportionnelle		Variation différenciée				
Coef. de variation proportionnelle		Taux proposé	Variation proposée	Taux calculé	Produits mathématiques	Variation de produit fiscal
	1.014895					
TFB	37.42		1.5	37.42	192 563	2 830
TFNB	22.61		1.5	22.61	45 017	658
TH	8.43		1.5	8.43	3 010	43
				TOTAL	240 590	3 531

Coefficient correcteur et son effet prévisionnel applicable au produit fiscal à taux constant de TFB

Coefficient correcteur : 0.78611 Effet du coefficient correcteur : -39 008

03 - Vote du budget

Après avoir adopté le compte administratif 2023 (délibération n° 8 du 21 février 2024) et l'affectation des résultats 2023 (délibération n° 9 du 21 février 2024), M. le Maire présente le projet de budget communal 2024 suivant :

Budget communal

Fonctionnement - Recettes

Total 70	Produits et services du domaine	400,00
Total 73	Impôts et taxes	95 000,00
Total 74	Dotations et participations	147 035,00
Total 75	Autres produits de gestion courante	15 600,00
Total 731	Fiscalité locale	221 582,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	763 889,13
TOTAL	Recettes de fonctionnement	1 243 506,13

Fonctionnement - Dépenses

Total 011	Charges à caractère général	458 301,09
Total 012	Charges de personnel	81 400,00
Total 014	Atténuation de produits	14 500,00
Total 065	Autres charges de gestion courante	172 600,00
Total 66	Charges financières	16 705,04
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00
TOTAL	Dépenses de fonctionnement	1 243 506,13

Investissement - Recettes

001	Solde d'exécution reporté	337 837,97
Total 13	Subventions d'investissement	476 435,34
Total 10	Dotations, fonds divers (sauf 1068)	11 000,00
Total 021	Virement de la section de fonctionnement	500 000,00
TOTAL	Recettes d'investissement	1 325 273,31

Investissement - Dépenses

Total 20	Immobilisations incorporelles	15 000,00
Total 21	Immobilisations corporelles	27 434,44
Total 23	Immobilisations en cours	1 231 965,60
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	50 873,27
TOTAL	Dépenses d'investissement	1 325 273,31

Le conseil municipal adopte le budget primitif communal 2024 à l'unanimité des présents, soit par 11 voix favorables.

Budget lotissement Le Verger

Après avoir adopté le compte administratif 2023 (délibération n° 8 du 21 février 2024) et l'affectation des résultats 2023 (délibération n° 9 du 21 février 2024), M. le Maire présente le projet de budget lotissement 2024 suivant :

Fonctionnement - Recettes

Total 70	Vente terrains aménagés	115 000,00
Total 75	Reliquat de TVA	10,00
Total 042	Variation stock de terrain	46 010,00
TOTAL	Recettes de fonctionnement	161 020,00

Fonctionnement - Dépenses

Total 011	Architecte, géomètre, voirie, VRD	46 000,00
Total 65	Reliquat de TVA	10,00
Total 042	Variation stock de terrain	115 010,00
TOTAL	Dépenses de fonctionnement	161 020,00

Investissement - Recettes

Total 16	Emprunt	237 309,31
Total 040	Terrains aménagés	115 010,00
TOTAL	Recettes d'investissement	352 319,31

Investissement - Dépenses

Total 001	Résultat investissement reporté	306 309,31
Total 040	Terrains aménagés	46 010,00
TOTAL	Dépenses d'investissement	352 319,31

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif lotissement Le Verger

2024.

04 - Programme routier

Monsieur Stéphane Germain présente le programme prévisionnel des travaux routiers et d'entretien pour l'année 2024, qui s'établit comme suit :

Cinq prestations sont concernées par ce programme :

• Entretien des sentiers par IPE Environnement € TTC	10 638,00
• Belliard pour éparage des routes communales € TTC	7 795,00
• Travaux Pintelière réalisés par le département 10 100,00 € TTC	
• Pigeon TP dans le cadre du marché à bons de commande € TTC	66 331,00
• Prestations de curage et de débernage € TTC	15 136,00
<hr/>	
Total € TTC	110 000,00

Les montants définitifs avec l'entreprise Pigeon et concernant les prestations de curage et de débernage seront ajustés en fonction des bons de commande définitifs.

Monsieur le Maire expose au conseil que l'entreprise Pigeon TP a pris contact avec les 5 communes concernées par le marché à bons de commande d'entretien de voirie communale.

L'entreprise considère que l'actualisation des prix prévue au marché n'est pas suffisante. Le directeur général, Monsieur Vincent, demande aux élus locaux leur compréhension et de bien vouloir anticiper la fin du marché d'une année.

A l'unanimité, les élus s'accordent pour continuer le marché dans les conditions prévues par les pièces du marché de voirie en 2021, et ce pour la dernière année en 2024 avant la relance du marché.

Le programme routier tel que proposé et dans les conditions du marché exposées, est adopté à l'unanimité.

05 - Les Chats d'Hebec

La question des chats errants et de la reproduction de certains chats appartenant à des particuliers se posent dans plusieurs points de la commune, et notamment dans le lotissement Allée du Long Jardin. La commune a été questionnée à plusieurs occasions à ce sujet, en particulier par les responsables de la Maison d'Assistantes Maternelles qui subissent la prolifération des chats de leur voisin.

Nous avons été contactés par une association les Chats d'Hebec dont l'objectif est d'aider à stériliser les chats et à leur donner un environnement correct, notamment sur le plan sanitaire et pour leur alimentation.

Pour aller dans ce sens, un partenariat est donc proposé avec l'association. Ce partenariat passera également par une convention avec 30 millions d'amis qui permet d'obtenir une aide de 50 % pour l'opération des chats. Un devis a été demandé à Centre Manche Vétérinaires, l'intervention pour un mâle est de 63 € et pour une femelle de 84 €. L'objectif pour la commune de Quibou est de pouvoir intervenir sur vingt chats, un mandat de 900 € sera fait au bénéfice de 30 millions pour permettre cette action.

Le conseil municipal adopte cette proposition, avec trois absentions.

06 - Planning des travaux, école, cantine et mairie.

Un point est fait sur les travaux en cours de l'école, la cantine et la mairie. Le chantier se déroule correctement, les difficultés éventuelles risquent d'intervenir en fin d'année scolaire au mois de mai et juin, quand les entreprises seront mobilisées dans leur ensemble avec des bruits importants et des passages fréquents. Un suivi attentif sera nécessaire à cette période, et il faudra anticiper la préparation de la rentrée en septembre 2024.

07- Rénovation du lavoir.

De premiers devis ont été établis pour la rénovation du lavoir. Ils feront l'objet d'un examen prochain. La recherche de financements sera à faire, notamment auprès de la fondation du patrimoine.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses débattues, M. le Maire clôt la séance à 22h30.